



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 avril 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/2007

D - 20070257

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 30 avril Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRES, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

M. Stéphan DELAUX, Mme Françoise PUJO, Mme Chrystèle PALVADEAU, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, M. Jacques COLOMBIER,

***Grand Théâtre. Restauration de la façade intérieure de la
courette Nord Est. Conventions de maîtrise d'oeuvre.
Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D - 20070024 du 29 janvier 2007 portant sur la programmation annuelle de restauration des monuments historiques classés de Bordeaux, vous avez validé l'opération concernant la restauration de la courette intérieure Nord Est du Grand Théâtre.

Conformément à la délibération D - 20050467 du 26 septembre 2005, une étude préalable a été confiée à Monsieur Michel GOUTAL, Architecte en Chef des Monuments Historiques qui a estimé le montant des travaux (valeur juin 2006) de la manière suivante :

Tranche ferme : Façades de la courette	122 500 € H.T.
Tranche conditionnelle : Rénovation des sanitaires	39 500 € H.T.

Le Grand - Théâtre étant classé Monument Historique par arrêté ministériel du 8 mars 1899, la maîtrise d'oeuvre doit être confiée à Monsieur Michel GOUTAL, qui a constitué une équipe avec M. LEGLISE, Vérificateur des Monuments Historiques.

La rémunération des maîtres d'oeuvre, a été calculée suivant le décret n° 87.312 du 5 mai 1987, les arrêtés des 5 et 30 juin 1987 et l'arrêté du 23 octobre 2001.

Honoraires Maîtrise d'oeuvre TRANCHE FERME:

Architecte en chef des Monuments Historiques – M. GOUTAL

Montant total H.T	13 459,92 €
T.V.A 19.60%	<u>2 638,14 €</u>
Montant T.T.C	16 098,06 €

Vérificateur Monuments Historiques – M. LEGLISE

Montant total H.T	1 962,94 €
T.V.A 19.60%	<u>384,74 €</u>
Montant T.T.C	2 347,68 €

Soit un total de : 18 445,74 € TTC

Honoraires Maîtrise d'œuvre TRANCHE CONDITIONNELLE:

Architecte en chef des Monuments Historiques – M. GOUTAL

Montant total H.T	1 818,38 €
T.V.A 19.60%	<u>356,40 €</u>
Montant T.T.C	2 174,78 €

Vérificateur Monuments Historiques – M. LEGLISE

Montant total H.T	436,87 €
T.V.A 19.60%	<u>85,63 €</u>
Montant T.T.C	522,50 €

Soit un total de : 2 697,28 €T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de maîtrise d'œuvre avec les prestataires susvisés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet aux budgets des exercices concernés, rubrique 324 (entretien du patrimoine culturel), article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire

